

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le 17 octobre à 21 heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Valérie DOMERC, Eliane DUFFAU, Nathalie GALLATO, Christine MARTINEZ, Sylvie NABOS et Mrs Cyril COTONAT, André PERES.

Excusés : Mme Carole CAUSSADE, Mrs Jean Michel ESQUERRA, Jean Marie GEVAERT, Philippe QUAGLINI

Mr André PERES est élu secrétaire de séance.

1) ADMINISTRATION GENERALE

- François URRUTIA passe à 4 jours par semaine soit un total de 32h00 à partir du 1^{er} janvier 2015.
- Ouverture d'un compte chez Bricodépôt à Auch et Tarbes.

2) FINANCES

- Le conseil municipal décide de maintenir la taxe d'aménagement à 2% et d'exonérer totalement les abris de jardin soumis à déclaration préalable.
- L'attribution de compensation de la communauté de communes est de 1 685,54 € pour l'année 2014.
- Après consultation, l'assurance retenue à compter du 1^{er} janvier 2015 est GROUPAMA pour un montant de 2 400,01 € TTC.

3) PROJET LOTISSEMENT

Le lot n° 1 attribué au Toit Familial est de 20 000 € TTC soit 15,03 €/m².

Les lots n° 2 à 7 pour une superficie de 6662 m², coût des réseaux : 43 287,57 HT.

Le conseil a voté le prix du m² à 19€ TTC pour les lots de 2 à 7.

4) RESTAURATION DU LAVOIR DE SAINT LAURENT

Début des travaux fin octobre début novembre.

5) FORMATION PREMIERS SECOURS

La formation premiers-secours est prévue en janvier 2015. Durée de 8 heures avec 10 candidats maxi/mini 7 pour un coût de 59,02€ TTC.

6) ORGANISATION DU 11 NOVEMBRE

Le repas sera à 12 €. Inscription avant le 6 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h45.

Ont signé le registre tous les membres présents.

